

Les échos du Conseil de Faculté

18 janvier 2022

1. Plusieurs formations nouvelles ont été proposées par la Formation Continue (FCV2A) et acceptées pour la prochaine rentrée universitaire 2022-2023 :

- Licence professionnelle mention Métiers du notariat, parcours comptable taxateur (responsable : Sophie Deville).
- Master mention droit des affaires, parcours Juriste d'entreprise d'assurance (responsable Gérard Jazottes).
- Master 2 Droit de la santé, Parcours Expertise Judiciaire en santé-spécialité Kinésithérapie (responsable : Séverin Jean).

Nous nous réjouissons de ces créations qui étendent notre offre de formation et favorisent l'insertion professionnelle de nos étudiants.

2. Plusieurs questions de scolarité ont été évoquées :

- La nécessité de remettre ensemble CM et TD dans les UE de Licence.
- Limiter le nombre de redoublements en Licence (groupe de travail).
- L'ajustement des maquettes et des MCC devra être voté lors du Conseil du 1^{er} mars, pour un passage en CFVU le 22 mars.

3. Dossier Master : il est nécessaire de reprendre le plan B pour la procédure de sélection en Master, compte tenu du fait que le MESRI a décidé de différer d'un an la mise en place de la plateforme nationale MasterSup. Le doyen fait partie du groupe de travail au niveau national. Il est en relation avec la conférence des doyens des Facultés de droit qui suit cette question. La prochaine réunion de cette conférence, qui aura lieu à Toulouse du 27 au 29 janvier, portera notamment sur ce sujet, ce qui nous permettra d'avoir plus d'informations. Le doyen réunira également rapidement les responsables de mentions de Master.

4. La Faculté va être amenée à exprimer sa position relativement au dépôt du dossier PIA4 au plus tard le 1^{er} février. Deux projets ont été élaborés : l'un appelé TTU émanant de TSE avec ISAE et UPS, l'autre provenant de la COMUE appelé TIRIS. Même si c'est le CA de notre établissement qui est compétent, il est naturel que chaque composante exprime un avis préalable. Un Conseil de Faculté extraordinaire sera organisé sur cet objet unique le lundi 24 janvier (Zoom uniquement), alors qu'auront lieu également, durant cette semaine, plusieurs Conseils, assemblées générales, réunions au niveau de l'établissement de manière à élargir la concertation.

5. Il est rappelé que le renouvellement de notre Conseil aura lieu les 15 et 16 février, uniquement à distance (système Légavote). Nous remercions les membres du Conseil sortant pour leur investissement et le travail accompli durant les quatre dernières années particulièrement chargées.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et Science politique